

Pascal PAYEN*

MEURTRE ET HOMICIDE, GUERRE ET SOUILLURE : INFLIGER LA MORT EN GRÈCE ANCIENNE

À propos de Bernard Eck, *La mort rouge. Homicide, guerre et souillure en Grèce ancienne*. - Paris. : Les Belles Lettres, 2012. - 448 p. : bibliogr., index. – (Études Anciennes, ISSN : 1151-826X : série grecque ; 145). ISBN : 978.2.251.32682.5

Le livre de Bernard Eck, dont le titre, *La mort rouge*, est emprunté à l'*Iliade*¹, se présente comme une vaste enquête sur la notion grecque de *phonos*. Qu'est-ce que le meurtre, l'homicide, en Grèce ancienne ? Quelle signification les Grecs accordaient-ils à ce geste ? Était-ce la « transgression absolue », commune à « toute civilisation » (p. 11) ? Achille, Hector, Oreste, les anonymes des Dix Mille nous rappellent que l'héritage grec est aussi constitué d'une série de tueurs qui n'hésitent guère à accomplir l'acte ultime. Les tueries du XX^e siècle ont contribué à les faire revenir au premier rang de notre mémoire culturelle, dans une série de livres récents consacrés à la guerre, aux traumatismes qu'elle engendre, chez les civils et parmi les combattants, aux réactions des collectivités touchées, aux formes de destructuration et de reconstruction des individus autant que des cités, anciennes et modernes. L'auteur a choisi de s'interroger moins sur le « comment » on tuait que sur les modes de « représentation » et de « perception du fait de tuer son semblable », en particulier à la guerre, car le champ sémantique de φόνος embrasse toute la vaste sphère de la guerre. L'étude porte sur les sources littéraires et épigraphiques des époques archaïque et classique. Le constat de départ, surprenant, est que le terme tend à confondre « le geste de l'assassin de droit commun et celui du soldat qui combat pour sa cité » (p. 12). Ce que ressentent les auteurs de ce geste est très certainement le sentiment d'une « souillure » (μίασμα), et l'étude de cette souillure par le sang constitue

* Université de Toulouse 2 ; payen@univ-tlse2.fr

1. V, 83 ; XVI, 334 ; XX, 477.

la ligne principale du livre. La souillure n'est pas seulement la perception de la faute et de la culpabilité qui en découle ; elle est le centre d'une sensation de nature religieuse qui équivaut à l'horreur ressentie face au meurtre. Seule la purification peut en débarrasser. Néanmoins, l'examen des sources montre, d'une part, que la « souillure » est très inégalement répartie (les épopées homériques l'ignorent, par exemple), et d'autre part, qu'elle est bien attestée dans le contexte de la tuerie guerrière, contrairement à une opinion dominante. Réintégrer la guerre dans le jeu des rapports entre « meurtre » et « souillure » change évidemment la nature des problèmes, non seulement sur le plan philologique, mais aussi dans la dimension historique et anthropologique.

La loi des recensions voudrait que l'on expose maintenant le contenu des sept chapitres qui composent ce livre. Mais ce dernier comporte une singularité assez surprenante au vu de la collection dans laquelle il est publié. La conclusion d'ensemble est suivie d'une longue annexe qui transporte le lecteur à une autre époque. Elle a pour titre : « À propos de l'expression de la culpabilité dans quelques récits de guerre contemporains » (p. 393-410). L'auteur de *La mort rouge* est un philologue et un historien de la Grèce ancienne pour qui – le cas est de plus en plus répandu, et l'auteur de cette recension critique se range dans cette catégorie – l'étude de l'Antiquité ne trouve pleinement sa finalité que si l'on mesure en quoi elle résonne parfois (pas toujours, certes) comme en écho à des problèmes ou des situations advenus plus tard dans le cours de l'histoire. L'Antiquité ne devient intelligible qu'à condition de prendre en compte – ne serait-ce qu'implicitement, dans le cheminement de la pensée, au moment où l'analyse se construit – les traditions issues de ce passé ou les analogies entre Anciens et Modernes, dès lors qu'elles sont instruites avec prudence et rigueur. Les « Sciences de l'Antiquité » ne renoncent en rien à leurs savoirs, à leurs méthodes, à leur érudition, mais leur objet même, l'Antiquité, gagne un surcroît de compréhension à accepter le rapprochement et la confrontation avec d'autres corpus documentaires et d'autres contextes historiques. Or, dans le cas présent, une fois le livre refermé, le lecteur a en mémoire « vive » l'annexe sur « les récits de guerre contemporains », qui opère comme un filtre et l'oblige à jeter un regard différent sur les expériences et les temps anciens, et presque à opérer une relecture. Il nous faut donc commencer par là. Que dit cette annexe, cet « excursus dans l'histoire contemporaine » (p. 408) ? Pourquoi ce livre, bien calé dans l'Antiquité, dès le départ, devait-il se terminer par un exposé sur des événements éloignés dans le temps, mais présentés comme équivalents ?

La question principale que posent les différents cas déroulés au fil de cette parenthèse est de savoir si « le sentiment de la souillure à la guerre est [...] universel et atemporel » (p. 393). Sous cette forme, la question manque certainement de pertinence, mais la suite oriente l'analyse vers une voie plus féconde. Le principe analogique est, en effet, aussitôt avancé pour accompagner la démarche de l'ouvrage et lui conférer dans une ultime section encore plus de justesse : « Découvrir, pour d'autres périodes, des expériences analogues à celles qui ont été transmises par les Grecs donnerait sans doute à ces dernières plus de force et de réalité et pourrait même les éclairer rétrospectivement ». Si le XX^e siècle est privilégié, à travers quatre livres, c'est, d'une part, parce qu'il apparaît comme le siècle des tueries de masse, qui ont pu

engendrer « le sentiment de la souillure » et, d'autre part, parce que les historiens ont montré que les sources ne faisaient nullement silence sur ces faits, qu'il s'agisse, dans le cas de la Grande Guerre, des romans (Barbus, Dorgelès, Genevoix...) ou des écrits divers laissés par les hommes du front. Or le plus souvent est exprimé le sentiment rétrospectif d'une culpabilité, mais il n'est pas question de souillure. Il faut ajouter que ce n'est pas l'acte lui-même de tuer qui provoque la culpabilité, puisqu'il s'agit en fait d'un « assassinat [...] légal », permis par l'autorité suprême, dans le cadre d'États démocratiques, mais davantage la vision des cadavres et de leurs transformations, la décomposition n'en étant qu'un des aspects, à côté, par exemple, des blessures et des mutilations infligées par l'adversaire ou résultant d'armes à distance.

Le premier des quatre ouvrages que propose Bernard Eck est une source de première main, bien connue depuis sa parution en 1978², édités par Rémy Cazals, spécialiste de la Grande Guerre, qui a exhumé et publié de nombreux écrits de cette veine. Pourquoi n'avoir pas donné le nom de l'éditeur, alors qu'il est l'un des deux acteurs principaux, depuis plus de trente ans, du débat sur les sources issues des combattants de 14-18. La polémique historiographique, très vive³, qui oppose Rémy Cazals à Stéphane Audoin-Rouzeau explique pourquoi ce dernier ne cite pas ou peu Barthas. Le caporal et tonnelier du Minervois, Louis Barthas, est, en effet, un militant socialiste pacifiste, antimilitariste, qui éprouve de la culpabilité à passer pour un « tueur » ; tuer à la guerre est pour lui un meurtre, « une sorte de négation de l'humanité » (p. 398). Au combat, écrit-il, comme ce fut le cas à Verdun, en 1916, on peut se comporter « en cannibales », c'est-à-dire avec une « cruauté » pire que celle des « barbares⁴ ». Or ce comportement extrême, que Barthas a du mal à avouer, fait songer, selon nous, au passage où Thucydide, pour décrire le paroxysme de la guerre civile à Corcyre, en 427 avant J.-C., recourt au substantif ὤμῆ, qui désigne « la cruauté », y compris le phantasme de dévoration du corps de l'adversaire, fureur que l'on retrouve aussi dans l'*Iliade*, avec les propos qu'Achille lance à Hector : il n'aspire qu'« à couper [son] corps pour le dévorer tout cru⁵ ». Or, pour Barthas comme pour Thucydide et le poète de l'*Iliade*, c'est la guerre, toute guerre (πόλεμος), qui suscite de tels comportements. À l'inverse, les *Carnets d'un combattant* du jeune officier P. Tuffrau⁶, révèlent une forme de fascination pour la guerre - « c'était beau de voir les mitrailleuses cabrées tirer dans la nuit » - et donc de consentement à une forme de culture de guerre, à l'opposé de la protestation et des demi silences de Barthas. Sur un autre plan, le livre de l'historien américain C. R. Browning⁷, consacré aux exactions à grande échelle commises par cinq cents hommes que rien ne prédisposait à ces actes, montre qu'il existe peut-être des

2. L. BARTHAS, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier (1914-1918)*, Paris 1978.

3. Bernard Eck, si attentif aux débats entre historiens, ne la reconstitue pas : p. 397, n. 16.

4. L. BARTHAS, *op. cit.*, cité par Bernard Eck, p. 398.

5. ὄμ' ἀποταμιόμενον κρέα ἔδμεναι, XXII, 347-348.

6. *Quatre années sur le front : carnets d'un combattant*, édités par S. AUDOIN-ROUZEAU et FR. CAMBON, Paris 1998.

7. *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Paris 1994 [1992].

règles « universelles et atemporelles » (p. 401) qui favorisent chez le soldat le détachement et « le passage à la violence meurtrière » (p. 402) et « provoque[nt] chez le tueur des effets essentiellement physiques » (p. 402). Pour terminer, Bernard Eck rapproche cette étude du livre qui l'a le plus frappé sur ces problèmes⁸, que le journaliste J. Hatzfeld a consacré au génocide rwandais. Au cours du printemps 1994, les Hutus ont massacré, « coupé », disent les auteurs de ces actes, parce que leur arme principale était un instrument ordinaire, la machette, environ huit cent mille Tutsis appartenant à l'ethnie minoritaire. Les auteurs du génocide ne sont pas des miliciens fanatiques surentraînés, mais des gens « ordinaires », eux aussi. De leur propre aveu, ils ont seulement accompli une « guerre ». Les formes de violence extrême, qui surprennent tant les observateurs extérieurs, les témoins, sur l'instant, et, plus tard, les historiens, leur échappent complètement.

De ce parcours très sélectif (il ne pouvait en être autrement, tellement la matière est surabondante), Bernard Eck tire plusieurs idées forces. Il s'interroge avec beaucoup de finesse sur les tentatives faites par les acteurs eux-mêmes pour s'efforcer d'oublier ce qu'ils ont osé, qui leur paraît si ordinaire et qui, pourtant, ne l'est pas : tuer. Le silence sur leur propre expérience du combat, de la violence et, surtout, du geste ultime qui inflige la mort est le seul procédé qui permet d'instaurer l'oubli. Il s'interroge ensuite sur la transformation, après l'événement, des « machines à tuer » en « machines à parler », sur le bourreau devenu témoin. Le passage au récit, avec ses artifices, ne livre pas, ou pas seulement, des traces ; il tend à les effacer. L'indicible, en effet, peut-il passer dans les mots ? Le bourreau, lui, paraît toujours en dire trop. Sa mise en scène déréalise pour une part l'événement. Elle permet aussi de poser une question essentielle : face aux génocides, collectifs, et aux ultimes souffrances infligées à des individus, comment rendre compte ? Déjà, rappelle Bernard Eck avec beaucoup de justesse, Hérodote se posait cette question, au sujet de la mort, semble-t-il ignominieuse, infligée à Polycrate, tyran de Samos, par le satrape de Sardes, Oroïtès. Celle-ci n'était « pas digne d'être racontée⁹ ». D'ordinaire, rappelons-le, un fait appartenant au passé ne peut pas être détaché du récit qui en porte trace et qui tente de le restituer tout en gardant ses distances. Cette loi du récit historique comporte toutefois une exception, une frontière qu'il est très malaisé de franchir : c'est le cas où l'horreur outrepassé les mots. Le tueur, à la guerre ou ailleurs, peut mentir ou, à la limite, se taire ; l'historien, lui, sait qu'il a le devoir de prendre la parole ; il sait aussi qu'il rencontrera la même limite que seuls son aveu et sa présence de quasi témoin face à la documentation lui permettent de combler, en partie, au risque, sinon, de verser dans le registre du bourreau, ce « trop-plein suspect » (p. 409).

Dans tous les cas, l'auteur souligne qu'il n'a, au total, pas trouvé trace de souillure dans les expériences contemporaines relatées. De la sorte, cela lui permet d'historiciser ce phénomène, en considérant la souillure à la guerre « par hypothèse, comme un phénomène de culture, lié à une civilisation particulière », celle des Grecs, dont l'expérience en ce domaine n'a pas

8. J. HATZFELD, *Une saison des machettes*, Paris 2003.

9. οὐκ ἄξιός ἀπηγήσιος : III, 125.

trouvé confirmation. Cela pourrait expliquer, pour une part, que la souillure, contrairement au fil conducteur du livre classique de R. Parker¹⁰, n'est pas si également répandue et associée au meurtre en temps de guerre qu'on l'a souvent répété. Ce long excursus dans le territoire de l'histoire contemporaine invite donc le lecteur à revenir sur ses pas, lesté et enrichi d'une autre documentation.

L'ensemble du livre est construit de façon classique : l'approche par chapitres thématiques s'ouvre sur une première section (chapitre I, « Souillure, meurtre et Érinyes », p. 15-48) qui identifie et définit les termes se rapportant à la souillure, précise les références théoriques et méthodologiques, mentionne les principales sources, tout en privilégiant d'emblée – et il en sera ainsi dans l'ensemble du livre – le théâtre tragique. Le point de départ est, en effet, l'idée que l'homicide, souvent, est marqué par la souillure qui touche le meurtrier. C'est là le domaine des Érinyes, « puissances divines souvent associées au meurtre et à la souillure ». Le substantif *μῆσμα* est courant, bien qu'absent de toute l'historiographie classique (Hérodote, Thucydide et Xénophon), et s'y ajoutent le verbe *μαίνειν*, l'adjectif *μαρός*, le composé *μαιφόνος* (*μαιφονία*, *μαιφονεῖν*). Ce dernier ensemble montre sans doute, selon Jean Rudhardt, que « le meurtre lui-même constitue une souillure », sans que l'on puisse toutefois déterminer si c'est le meurtrier qui est souillé ou la victime. Dans ce processus, le sacrifice a une place éminente. Il a pour fonction d'apaiser les puissances vengeresses et il a une valeur substitutive, destinée à réintégrer le criminel dans la communauté. Bernard Eck affiche sans détour ses sources théoriques : Lévy-Bruhl, Mauss, Burkert, Girard *et al.*, et fixe les grandes lignes de sa propre analyse ou plutôt de sa conception du sacrifice chez les Grecs, à partir de Mauss en particulier. Le fait d'immoler une victime animale recèle en lui une violence similaire à celle d'un meurtre et se présente comme une expiation. Celle-ci est matérialisée par le contact avec la victime, souvent sous la forme de la consommation d'une part de l'animal. Au total, selon une conception proche de la magie, « le meurtre chasse le meurtre », comme dans le cas d'Oreste. Mais cela repose sur la croyance. Or la croyance en la purification et, parallèlement, en la souillure, est fort loin d'être partagée dans le monde grec. La place et la fonction des Érinyes sont très débattues. Considérées communément comme « les déesses chargées de venger le crime¹¹ », elles seraient toujours associées à la souillure par le meurtre. Or chez Homère, les Érinyes ne s'attachent pas à poursuivre les meurtriers ; elles traquent les manquements aux règles de la morale familiale. C'est une vision identique que véhicule le théâtre d'Eschyle, par exemple avec la série de meurtres de parents dans l'*Orestie*. Le domaine d'action des Érinyes est cependant plus large que le cercle de la famille. Elles personnifient le destin qui apporte l'égarement, l'ἀτή, ou la mort, lorsqu'elles sont identifiées aux Kères. Un problème demeure, irrésolu selon Bernard Eck : « pourquoi les Érinyes poursuivent-elles les meurtriers de leurs parents chez Eschyle, et pourquoi ne poursuivent-elles aucun homicide

10. *Miasma. Pollution and Purification in Early Greek Religion*, Oxford 1983.

11. Définition empruntée à J. de Romilly.

chez Homère ? ». Est-ce manière pour Eschyle de souligner l'évolution positive du droit et l'avènement d'une « justice » nouvelle dans le cadre de la *polis* ? Du moins cela n'explique-t-il rien pour Homère. L'étude de la souillure ne se nourrit pas au dossier des Érinyes : « ces deux représentations semblent exister en parallèle » (p. 48), bien que φόνοϛ, meurtrier et victime appellent, dans l'imaginaire grec, la présence des Érinyes.

À partir de cette assise, le deuxième chapitre (« Souillure et guerre », p. 49-87) fait le lien entre les Érinyes et le domaine le plus vaste où se déploie la violence du meurtre : la guerre. Prenant à revers bien des travaux sur la question, B. Eck soutient, contre une opinion très répandue¹², que l'effusion de sang sur le champ de bataille relève bel et bien de la souillure. Son analyse d'un passage de l'*Anabase*¹³ (V, 7, 34), où l'armée des Dix Mille, « sur la proposition de Xénophon et sur le conseil unanime des devins », décide (ἔδοξε) de se purifier (καθῆραι), de procéder à un καθαρομός, est particulièrement convaincante. En revanche l'analyse des situations de στάσις, dans leur rapport avec πόλεμος, aurait gagné à recourir aux analyses de N. Loraux¹⁴, oubliées (p. 75-86). Toutes les situations désignées en grec par le terme στάσις ne sont pas *ipso facto* des « guerres civiles » au sens moderne ; στάσις désigne, étymologiquement, rappelons-le, le fait de se dresser (même racine que le grec ἴστημι, le latin *stare*), pour donner son opinion, et par là l'affrontement politique, le choc des avis divergents ; ce conflit interne désigne la conception que se font les Grecs du politique (ou du moins l'une d'elles), reposant toujours sur le débat contradictoire. C'est ce qui pourrait contribuer à expliquer, selon nous, la grande rareté des sources qui font état de souillure en situation de *stasis*.

Le chapitre trois s'interroge sur le « prétendu silence d'Homère » (p. 89-129 ; l'expression « silence d'Homère » est de Robert Parker) concernant la souillure par le sang, alors que les deux poèmes comportent non seulement tant de meurtres survenus au combat, mais aussi dix-neuf autres cas d'homicide avérés, qu'ils soient volontaires ou non. Le constat est si déroutant que B. Eck procède par un détour, en analysant la plus ancienne attestation de la souillure liée à l'homicide. Elle se trouve dans un fragment de l'*Éthiopide*, une épopée du Cycle homérique. Parce qu'Achille a tué Thersite, il se rend à Lesbos, y offre un sacrifice à Apollon, à Artémis et à Léto, puis « il est purifié (καθαίρεται) du meurtre par Ulysse » (p. 90). Ce récit atteste que, selon la croyance commune, le meurtrier est souillé par son acte criminel, mais le contexte montre, plus encore, qu'Achille a dû s'exiler, parce que son geste avait suscité la colère d'un proche parent de Thersite, Diomède. La purification n'obéit donc pas à un impératif moral ou religieux, mais répond à une situation d'affrontement politique, de *stasis*, qu'il faut apaiser. Une étude portant sur l'homicide chez Homère montre l'absence totale de la souillure du meurtrier. Le fait est confirmé par le constat qu'il n'existe aucune occurrence de μίασμα, κηλίς, ἄγος (« souillure ») ou καθαρομός (« purification »). Ces conclusions doivent seulement être nuancées à la lecture de quatre passages de l'*Illiade*, qui sont tous des scènes de guerre. Elles suggèrent que l'activité guerrière est porteuse de souillure, ainsi que le confirme

12. Raoul Lonis, Marcel Detienne, Robert Parker, p. 55.

13. Xénophon, *Anabase*, V, 7, 34.

14. *La cité divisée*, Paris 1997.

l'expression homérique *Arès* μαιφόνος, « Arès souillé par le meurtre », mais sans que soit présente une quelconque culpabilité, car seul compte l'acte lui-même, non les intentions qui pourraient l'expliquer ou le justifier.

Le long chapitre central (IV. « Le guerrier tueur dans l'*Illiade* », p. 131-210) déplace le problème des rapports entre guerre et souillure, vers d'autres manifestations de la violence ultime en situation de conflit armé. L'*Illiade* est, à cet égard aussi, un paradigme. Pourquoi et comment le héros se prépare-t-il à ces actes ? Comment supporte-t-il ce qui advient de son fait, et en particulier la mort ? On n'entrera pas ici dans le détail des analyses extrêmement fouillées qui illustrent le déplacement de l'intérêt dont bénéficient les épopées homériques, depuis deux ou trois décennies, et qui, loin de faire de l'*Illiade* un poème exaltant les combats, s'attachent désormais aux dérèglements qui s'emparent du héros au moment de l'acte ultime, ou lorsqu'il éprouve une souffrance indicible, ou encore quand lui vient l'idée de mutiler le corps de l'adversaire ou pire de le dévorer, pour le faire disparaître. Toutefois, il ne s'agit pas de voir en Homère, comme Bernard Eck en est parfois tenté, le grand écrivain romantique, dont « l'œuvre rend compte au plus haut point de la psychologie humaine » (p. 132).

En revanche, on ne peut que partager la manière dont l'auteur se situe dans le sillage de la réflexion de S. Weil¹⁵, qui montre comment la violence fait basculer les combattants hors du champ de l'humanité. Il s'appuie pour cela sur le livre peu connu en France d'un psychiatre américain, J. Shay¹⁶, qui analyse les troubles neuropsychologiques rencontrés par les soldats américains ayant combattu au Vietnam. Il met en œuvre le registre de l'analogie pour se servir du texte homérique qui serait parvenu à exprimer ce que ses patients peinent à formuler (p. 147, n. 87), en particulier le comportement du soldat qui se précipite dans la mêlée, comme un fou furieux (*berserk*), à l'image Achille, lorsqu'il apprend la mort de Patrocle et semble oublier, pour lui-même, l'horrible « mort rouge¹⁷ » (p. 187-191 : sur ce passage, sur « la mort pourpre », traduction qu'il eût mieux valu retenir, et la signification de cette expression capitale dans le système des valeurs et des représentations du héros homérique dans son rapport avec la mort, l'auteur fait étrangement l'impasse sur les travaux d'A. Grand-Clément : à défaut de *La fabrique des couleurs*¹⁸, il était possible de consulter en particulier une étude plus ancienne¹⁹). Chez Homère la guerre n'est rien d'autre que le « combat pour tuer » (p. 206), celle « qui fait périr les hommes²⁰ ». L'image la plus forte est celle de « la grande bouche de la guerre amère²¹ » qui condense la conception homérique de « la guerre comme espace qui dévore ». Derrière ces

15. « L'*Illiade* ou le poème de la force » dans *Œuvres*, Paris 1999 [1940-1942].

16. *Achilles in Vietnam*, New York 1994.

17. πορφύρεος θάνατος

18. *La fabrique des couleurs. Histoire du paysage sensible des Grecs anciens*, Paris 2010, p. 117-119.

19. « Histoire du paysage sensible des Grecs à l'époque archaïque : Homère, les couleurs et l'exemple de πορφύρεος », *Pallas* 65, 2004, p. 123-143.

20. φθισίμβροτος

21. *Illiade*, X, 8.

descriptions et ces images, Bernard Eck voit une « condamnation morale » qui, sans tomber dans le pacifisme, sans renoncer non plus à l'exaltation de l'héroïsme, « concession [...] faite au genre épique », montre la distance prise par rapport aux valeurs d'une société. Sur ce point fondamental, l'auteur rejoint les analyses de plus d'une étude récente²² paru en même temps que *La mort rouge*.

Avec le chapitre V (« Homicide, souillure et démons : les limites de la croyance », p. 211-281), retour à la souillure, mais avec de nouvelles questions, permises par les analyses du chapitre précédent. Pourquoi, dans bien des tragédies, le meurtrier n'est-il pas souillé ? Comment expliquer que les lois sur l'homicide soient si peu explicites sur ce sujet ? Pourquoi les témoignages qui proviennent des législateurs de l'époque archaïque et les auteurs de plaidoyers du IV^e siècle avant J.-C. paraissent-ils embarrassés par la formulation de la souillure attachée à l'homicide ? Celle-ci semble contournée. Même dans la tragédie, source la plus explicitement concernée par cette question, l'homicide n'est pas toujours synonyme de souillure, et nombreux sont les meurtres qui ne sont pas atteints par la souillure, à l'image des forfaits que commet Héraclès, dans les *Trachiniennes*. La vengeance, la dissuasion, la fonction cathartique ne sont pas des motifs suffisants pour imposer et généraliser, notamment en l'inscrivant dans la loi, la reconnaissance de la souillure. Nous devrions plutôt dire « ne sont pas toujours des motifs suffisants », ainsi qu'y invitent la fameuse « loi sacrée de Sélinonte », datée de 460-450 avant J.-C. (p. 265-274) et la « grande loi sacrée de Cyrène », vers 325 avant J.-C. (p. 274-280). L'une et l'autre mentionnent des personnages, ἐλάστεροι à Sélinonte et ἰκέσιοι à Cyrène, qui sont des « esprits » démoniaques dont la fonction est de porter la vengeance d'une victime de mort violente.

Dans la continuité des analyses portant sur les « lois sacrées », le chapitre VI (« Souillure, violence extrême et droit », p. 283-321) réunit des documents juridiques concernant en particulier la question de l'homicide à Athènes. Le cas exemplaire de l'homicide pour adultère est l'objet tout entier du discours *Sur le meurtre d'Ératosthène* de Lysias, qui montre que se recouvrent légitime défense et homicide légitime, sans toutefois que ce dernier soit défini par le droit athénien dans son ensemble. La question de la violence est dès lors au centre de l'analyse. En effet, si le droit a pour mission de contenir les formes de la violence, comment expliquer que soit présente la notion de « meurtre légitime » ? La violence se trouve ainsi réintroduite, et cela conduit Bernard Eck à poser de nouveau, après W. Benjamin²³, la question de la pertinence d'une distinction entre violence légitime et violence illégitime. Une des conséquences est formulée par Aristote, notamment dans l'*Éthique à Nicomaque* : l'homicide est un mal condamnable, de sorte que le droit grec n'est pas en mesure de dresser une théorie du meurtre légitime ; ce manque est en partie compensé par le fait que le droit définit une liste de cas particuliers aussi divers que possible, où l'homicide est justifié, sans que la justice se trouve déstabilisée en ses principes (sur ces questions le livre de D.D. Phillips²⁴, fournit

22. P. PAYEN, *Les revers de la guerre en Grèce ancienne. Histoire et historiographie*, Paris 2012.

23. « Zur Kritik der Gewalt », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* 47, 1920-1921.

24. *Avengers of Blood. Homicide in Athenian Law and Custom from Draco to Demosthenes*, Stuttgart 2008.

des analyses importantes). Le dossier des « interdits religieux » (p. 299-310), tel qu'il est abordé, ne s'insère pas pleinement dans les thèmes et la démarche du livre, de même que la section consacrée à la législation de l'homicide dans les *Lois* de Platon, et plus précisément à la religiosité – plus qu'à la religion – du philosophe.

Le dernier chapitre (« Souillure et législation protégeant la démocratie », p. 324-381) concerne les textes de nature juridique qui, dans les cités grecques, pour protéger le régime démocratique, recommandent l'assassinat du tyran et garantissent à son auteur, parfois, la protection de toute souillure. On saura gré à Bernard Eck d'avoir exhumé, dans ce dossier, la dissertation de H. Friedel²⁵ qui réfléchit à haute voix, dans l'Allemagne nazie, sur la tradition grecque du meurtre du tyran, développant l'idée, à partir d'Aristote, que « le meurtrier du tyran est d'autant plus grand qu'il tue un grand criminel » (p. 324). De telles situations politiques, attestées par de nombreux documents, rappelées et analysées par l'auteur, ne laissent pas d'être déroutantes. Comment un régime tel que la démocratie peut-il recommander le meurtre politique ? Pourquoi ici l'assassinat, alors que la démocratie athénienne s'est dotée depuis 508/7, ou peut-être une vingtaine d'années après, d'une arme juridique moins radicale, avec la loi sur l'ostracisme ? C'est l'ordre tout entier de la cité qui se trouve presque suspendu. À moins qu'il ne faille voir, dans la loi anti-tyrannique, un moyen d'anticiper un temps où, la cité devenue la proie du tyran, toute loi aura disparu. De surcroît le fil est renoué avec la ligne directrice du livre, car dans les textes présentant le tyran comme adversaire de la démocratie, il est désigné en tant que *πολέμιος*, ennemi en temps de guerre. La notion d'homicide légitime s'applique autant au soldat-citoyen engagé dans une guerre pour protéger sa patrie qu'au tyrannicide préservant le régime démocratique. C'est un « ennemi » de même sorte que l'on tue, et l'on est semblablement dépourvu de souillure et de culpabilité.

Avant l'annexe, dont l'importante fonction a été soulignée, le livre se referme sur une conclusion très claire qui rappelle que, dans la langue et la pensée grecque, « la terminologie de l'homicide et celle de la tuerie à la guerre sont les mêmes [...], d'Homère aux écrivains de l'époque romaine » (p. 391). Mais son étude demeure complexe, car la souillure n'est tout à fait ni une image, ni une réalité matérielle, ni une idée. Est-elle-même une croyance ou une superstition ? Elle se présente plutôt comme une des représentations des traces que laissent les morts par-delà la vie et que portent les vivants, ceux qui ont tué, à la guerre ou en d'autres contextes. Quant au sentiment de culpabilité, il est « la gangue rationnelle à laquelle se réduit la souillure » (p. 390).

Il faut saluer, pour finir, les audaces de ce livre érudit et nourri d'hypothèses, soucieux de s'appuyer sur les ressources de la philologie, de l'anthropologie, de l'histoire, de la psychologie, dans le but d'élucider la nature des rapports qu'entretenaient les Grecs avec cette étrange activité à la croisée des institutions, de la religion, du politique : la guerre. Pour comprendre ce qu'est ou ce qu'aspire à être un groupe humain, il faut commencer par étudier

25. *Der Tyrannenmord in Gesetzgebung und Volksmeinung der Griechen*, Stuttgart 1937.

comment il fait et pense la guerre. Les cités grecques sont pour cela un champ d'analyse de toute première importance, mais elles ne sont pas le seul. Pour avoir montré l'un et l'autre aspect, dans leur éclairage réciproque, ce livre emporte la conviction.